



MOTION DE LA COORDINATION REGIONALE SYNDICATS CGT SPIP

FIN DE LA PRE-AFFECTATION : DES PAROLES AUX ACTES!!!

Les responsables des syndicats locaux CGT SPIP de la région Est et syndiqués, réunis le 26/03/2015, ont décidé à **l'unanimité de la motion suivante.**

Après 8 années d'expérience de la formation initiale avec une pré-affectation à mi-parcours, nous dénonçons les faits suivants:

- les élèves doivent être autonomes en 12 semaines de stage au lieu de 2 années en alternance auparavant! Résultat: ils sont mis en difficulté dès le début de leur carrière, n'ont pas le temps pour façonner leur positionnement professionnel...
- les liens entre les SPIP et l'ENAP pendant le déroulement de la formation sont quasiment nuls.
- Les SPIP n'ont pas établi de politique de service de prise en charge des élèves et stagiaires, laissant la responsabilité du déroulement des stages aux tuteurs.
- Le sous-effectif de beaucoup de services, ne permet pas une prise en charge de qualité.
- Le poids de la formation repose sur certaines régions de France: Le Nord, Paris, le Centre et l'Est. Les services sont maintenant épuisés et souvent se sont de jeunes professionnels qui forment les derniers arrivés.

Et il y aurait encore beaucoup à dire!!!

Au vu du plan triennal de recrutement et des enjeux pour les nouveaux professionnels et les services, nous refusons de participer à faire de ces nouveaux professionnels **une génération de collègues sacrifiée.**

La formation dans ces conditions est une **véritable violence institutionnelle pour les élèves et stagiaires tout comme pour les tuteurs** et conduit à leur épuisement.

Nous voulons que notre administration passe des paroles aux actes et revienne enfin à une **formation initiale de 2 années en alternance.**

Nous voulons également que les services établissent de vraies **politiques de service de prise en charge des jeunes professionnels** pour favoriser une égalité de traitement sur tout le territoire!

Nous voulons de bonnes conditions matérielles et en ressources humaines pour accorder la disponibilité nécessaire à leur formation.

A Nancy, le 26/03/2015